

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 AVRIL 2018

L'An **deux mille dix-huit**, le **mardi dix avril** à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de SALOUEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-René HEMART, Maire.

### **ETAIENT PRESENTS :**

MM. HEMART, CRINON, DARRAGON, SELLIER, SAUVAL, CORREIA, TRANCART, HOUARD, HARY, ROC, HEBERT, BASILLE, COURTOT, FORESTIER, BON, FRION, JACOILOT, HENOCQ, SENECHAL, DENANCY (à partir du point n° 4), BOYER, ROCHOWIAK.

### **POUVOIRS :**

Mme VELCIN à Mme SELLIER ;  
Mme BENEDICTO-MILLA à M. DARRAGON.

### **ABSENTS :**

Excusé : M. FAUVEAUX.  
MM. PORTRAIT, LHEUREUX.

### **L'ordre du jour de la présente séance est le suivant :**

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance ;
3. Compte de gestion du Receveur municipal ;
4. Compte administratif 2017 ;
5. Affectation des résultats ;
6. Budget primitif 2018 ;
7. Vote des taux d'imposition 2018 ;
8. Tarif pour le séjour Ados ;
9. Subventions aux associations ;
10. Contrat de maintenance pour l'éclairage public ;
11. Caisse d'Allocations Familiales de la Somme : renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour la structure ALSH ;
12. Présentation d'une offre de complémentaire santé communale ;
13. Questions orales.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :  
*- Rétrocession de voiries rue des Bruyères et rue des Mahonias à la commune.*

Ce qui est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé de suite :

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance :**

Madame HENOCQ est désignée secrétaire de séance.

## 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 3. Compte de gestion du Receveur municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le Conseil municipal DECLARE à l'unanimité :**

**Que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

## 4. Compte administratif 2017 :

Monsieur le Maire donne lecture des résultats du compte administratif 2017 :

### **Section de Fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	2 494 414.15 €
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	2 778 250.63 €
La section de fonctionnement présente un excédent de	<b>283 836.48 €</b>

Il est procédé aux votes des chapitres budgétaires, chapitre par chapitre,

### ***Dépenses de Fonctionnement :***

**Chapitre 011 : Charges à caractère général : 673 186.31 euros.**

M. le Maire rappelle qu'une baisse de 5% est constatée sur ce chapitre. Il s'agit ici du résultat d'une politique de réduction des frais de fonctionnement.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 012 : Charges du personnel : 1 512 221.53 euros.**

Une baisse est également constatée sur ce chapitre malgré une hausse des contributions. Une des explications est la fin des TAP.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 014 : Atténuation de produits : 7 730.00 euros.**

Aucune observation n'est formulée.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 201 799.79 euros**

M. HEMART rappelle que la contribution au SIVOM de Boves de 81 000 euros figure dans ce chapitre. Il rappelle que le Conseil Municipal sera invité à se prononcer sur la sortie ou non du SIVOM.

Aucune observation n'est formulée.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 67 : Charges Exceptionnelles : 8 086.43 euros.**

M. COURTOT s'étonne d'une somme si élevée pour des charges exceptionnelles

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 042 Opérations d'ordres (dont dotations aux amortissements) : 91 390.09 euros.**

Aucune observation n'est formulée.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

***Recettes de Fonctionnement :***

**Chapitre 013 : Atténuation de charges : 75 110.35 euros.**

Aucune observation n'est formulée.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 70 : Ventes des services du Domaine : 216 488.71 euros.**

Aucune observation n'est formulée.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 73 : Impôts et taxes : 1 134 071.00 euros.**

Aucune observation n'est formulée.

*21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)*

**Chapitre 74 : Dotations et Participations : 1 214 200.80 euros.**

M. le Maire signale que l'attribution du Fonds départemental de compensation de la taxe professionnelle est désormais supprimée. 14 000 euros étaient attendus.

21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)

**Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 119 747.54 euros.**

Aucune observation n'est formulée.

21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)

**Chapitre 76 : Produits financiers : 6.10 euros.**

Aucune observation n'est formulée.

21 voix pour, 2 abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)

**Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 7 469.04 euros**

Une somme de 2 500 euros a été encaissée suite à la renégociation du contrat d'assurances.

**Section de d'Investissement :**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à	363 708,84 €
Les recettes d'investissement s'élèvent à	208 000,38 €
La section d'investissement présente un déficit de	<b>155 708,46 €.</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

		CA 2017
	001-01 * Excédent d'investissement reporté	
10	<b>dotations, fonds divers et réserves</b>	
	10222-01 *FCTVA	45 835,68 €
	10226-01 *Taxe d'aménagement	10 386,16 €
	1343-01 * Produit convention de PUP	34 657,80 €
13	<b>Subvention d'investissement</b>	
	1321-64-P42 * Subvention CAF toiture Petit Prince	6 037,50 €
	1321-823 * agence de l'eau : subvention achat balayeuse	8 101,65 €
	1321-212-P60 FIPD : subv alarme école	7 279,00 €
16	<b>Emprunts</b>	
	16818-64-P42 * Prêt CAF toiture Petit Prince	4 312,50 €
040	<b>Opération d'ordre</b>	
	040-01 * amortissements des immobilisations	91 390,09 €
		208 000,38 €

		CA 2017
16	16818-01 * capital des emprunts	40 657,11 €
20	202-01 * frais liés à l'élaboration de documents d'urbanisme	10 980,40 €
204	2041512-112 * fonds de concours cinémomètre	1 752,18 €
	2041512-821 * fonds de concours rue des Moutiers	39 845,23 €
21		
	2115-01 * acquisitions foncières	811,15 €
	2138-01 * immeuble 5 rue Pasteur (désamiantage)	11 280,00 €
	2188-823 * application smartphone	4 200,00 €
	2188-823 * jeu de plein air - plaine Malraux	6 036,96 €
	<b>Ateliers municipaux</b>	
	2188-823 * balayeuse	18 060,00 €
	2188-823 * débroussailleuse	2 767,92 €
	2188-020 * matériels sécurisation postes travail (plate-forme)	2 364,00 €
	2188-020 * outillages (servante d'atelier)	437,46 €
	2188-823 * canisites (x2) et corbeilles	1 842,54 €
	2188-821 * échafaudage	2 992,80 €
23	<b>Travaux divers sur voies et réseaux</b>	
	2315-821 * monument aux Morts	2 050,00 €
op.26	<b>Restaurant scolaire</b>	
	2188-251 * climatisation	3 899,40 €
op.43	<b>Signalétique</b>	
	2152-821 * fournitures voirie (panneaux rue et vitrine allée cimetièr	1 030,90 €
op.47	<b>Eclairage Public</b>	
	2315-814 * programme candélabres	18 193,02 €
	2315-814 * allée du commerce	9 619,61 €
	2315-814 * extension réseau BT rue du 8 mai 1945	
	2315-814 * illuminations de Noël	1 985,65 €
op.50	<b>Salle des Tilleuls</b>	
	21318-30 * menuiseries extérieures	1 719,71 €
	2188-30 * armoire froide	1 188,00 €
op.56	<b>Centre de Loisirs</b>	
	2183-421 * ordinateur portable	699,00 €
	2184-421 * mobilier garderies	783,91 €
	2188-421 * climatisation	11 083,61 €
	2188-421 * matériel (jouets/chariot/glacières)	627,99 €
op.60	<b>Groupe scolaire</b>	
	2184-212 * mobilier (classes école)	3 700,44 €
	2184-212 * mobilier (sièges ATSEM)	574,92 €
	2188-212 * alarme anti-intrusion	17 470,80 €
	2188-212 * machine à laver/monobrosse	299,99 €
	2188-212 * sèche-mains	792,00 €
	21312-212 * menuiseries extérieures( dt chassis toits matern.)	20 344,80 €
op.61	<b>Mairie</b>	
	2184-020 * mobilier	3 548,66 €
	2183-020 * matériel informatique	7 041,57 €
	2183-112 * G.V.E. et Talkie-walkie	3 096,00 €
op.62	<b>Salle des Events</b>	
	2184-30 * tables	3 955,20 €
	2188-30 * leds	1 286,18 €
	2188-30 * chariot inox	715,20 €
op.63	<b>Salle Jean Jaurès</b>	
	2188-30 * armoire froide	1 188,00 €
op.68	<b>Travaux de voirie</b>	
	2315-821 * résidence intergénérationnelle	38 724,60 €
	2315-821 * programmation 2016 (Cauvin, Poste de police etc.)	18 130,68 €
op.73	<b>Cimetière communal</b>	
	2315-814 * aménagement	34 790,00 €
040	<b>Opération d'ordre</b>	
	21380-020 * atelier : construction d'un abri	11 141,25 €
		<b>363 708,84 €</b>

Monsieur le Maire quitte la salle,

Et sous la Présidence de M. Franck DARRAGON, 1<sup>er</sup> Adjoint,

**Le conseil municipal ADOPTE (2 abstentions Ensemble avec la Gauche pour Salouël) le Compte administratif 2017.**

### 5. Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat de clôture CA 2016	Virement à la section d'invest (1068)	Résultat de l'exercice 2017	Restes à réaliser 2017	Solde Restes à réaliser 2017	Chiffres 2017 à prendre en compte pour l'affectation des résultats
<b>Investiss.</b>	1 458 572,33 € <b>A</b>		- 155 708,46 € <b>C</b>	D : 1 173 500,00€ R : - €	- 1 173 500,00 € Rec - Dép : <b>E</b>	129 363,87 € A+C+E : <b>F</b>
<b>Fonctiont</b>	338 467,85 € <b>A</b>	- € <b>B</b>	283 836,48 € <b>C*</b>			622 304,33 € A-B+C : <b>G</b>

\*15,82 € issus de la dissolution de l'AFR

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation des résultats (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

**DECIDE (2 ABSTENTIONS – Ensemble avec la Gauche pour Salouël), d'affecter le résultat comme suit :**

A-B+C correspond au résultat à affecter, après résorption d'un déficit antérieur de fonctionnement	
1) EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 (si G en excédent)	<b>622 304,33 €</b> H+I+J : <b>G</b>
Affectation obligatoire	
* à la couverture du besoin d'autofinancement (si F est en déficit) et/ou exécuter le virement prévu au B.P. (compte 1068)	<b>H</b>
<b>Solde disponible comme suit</b>	<b>622 304,33 €</b>
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068) .....	<b>235 000,00 €</b> <b>I</b>
* affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) .....	<b>387 304,00 €</b> <b>J</b>
Total affecté au compte 1068 .....	<b>235 000,00 €</b>
2) DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 (si G en déficit)	
Déficit à reporter (ligne 002)	

## 6. Budget Primitif 2018 :

M. le Maire présente le Budget primitif 2018 par chapitre.

### SECTIONS DE FONCTIONNEMENT :

**Les sections de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 3 029 739,00 euros.**

Afin d'éclairer la lecture du budget, Monsieur le Maire rappelle qu'il reprend les résultats de l'année 2016. La maquette réglementaire présentée reprend les crédits ouverts au BP 2016 uniquement et non pas les crédits ajoutés lors du BS 2017.

### Section de Fonctionnement :

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions Nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>702 000,00</b>	<b>1 038 150,00</b>	<b>1 038 150,00</b>
6042	Achats prestation services (hors terrains)	23 000,00	27 000,00	27 000,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	150 000,00	160 000,00	160 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	75 000,00	82 000,00	82 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	50 000,00	50 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	9 500,00	14 500,00	14 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	38 000,00	38 000,00
6132	Locations Immobilières	0,00	50,00	50,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	35 000,00	35 000,00
61521	Entretien terrain	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparation bât. Publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien réparations voiries	9 000,00	154 000,00	154 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	62 800,00	62 800,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	17 000,00	17 000,00
6156	Maintenance	35 000,00	52 000,00	52 000,00
6161	Primes d'assurances	25 000,00	28 000,00	28 000,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	700,00	700,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	28 000,00	28 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	700,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	8 500,00	8 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	200,00	200,00
6284	Redevances pour services rendus	9 000,00	9 000,00	9 000,00
62878	Remb. Frais à d'autres organismes	110 000,00	140 000,00	140 000,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 000,00	9 000,00

6355	Taxes et Impôts sur les véhicules		500.00	500.00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 000.00	6 000.00	6 000.00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 600 000,00</b>	<b>1 600 000,00</b>
6331	Versement de transport	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000.00	13 000.00	13 000.00
64111	Rémunération principale titulaires	850 000.00	950 000.00	950 000.00
64112	NBI. SFT. Indemnité résidence	7 000.00	7 000.00	7 000.00
64118	Autres indemnités titulaires	0.00	0.00	0.00
64131	Rémunérations non tit.	130 000.00	130 000.00	130 000.00
64162	Emplois d'avenir	19 000.00	19 000.00	19 000.00
6417	Rémunérations des apprentis	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6451	Cotisations à l'U R S.S.A F.	140 000.00	140 000.00	140 000.00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	230 000.00	230 000.00	230 000.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	4 000.00	4 000.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000.00	40 000.00	40 000.00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 000.00	8 000.00	8 000.00
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	500.00	500.00	500.00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500.00	4 500.00	4 500.00
6488	Autres charges	6 000.00	6 000.00	6 000.00
014	Atténuations de produits	0,00	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
739115	Prélèvt au titre de l'art 55 Loi SRU		30 000,00	30 000,00
739223	FPIC		10 000,00	10 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>210 000,00</b>	<b>219 500,00</b>	<b>219 500,00</b>
6531	Indemnités	85 000.00	88 000.00	88 000.00
6534	Cotis. De sécurité sociale - part patron	10 000.00	11 000,00	11 000,00
6535	Formation	2 000.00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000.00	4 000.00	4 000.00
6542	Créances éteintes	0.00	0.00	0.00
6554	Contribue organismes de regroupement	85 500.00	85 500,00	85 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	13 000.00	13 000.00	13 000.00
6574	Subv. Fonct. Associât*, personnes privée	12 500.00	16 000.00	16 000.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012 + 014 + 65 + 656)		2 412 000.00	2 897 650.00	2 897 650.00
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	0.00	0.00
668	Autres charges financières	0.00	0.00	0.00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>19 000,00</b>	<b>19 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000.00	9 000.00	9 000.00
678	Autres charges exceptionnelles	0.00	10 000.00	10 000.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0.00
022	Dépenses Imprévues (e)	500,00	1 089 ,00	1 089.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES =>a+b + c + d + e		2 414 500,00	2 917 739,00	2 917 739,00
023	Virement à la section d'Investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections Cl) (6)	90 000,00	112 000,00	112 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations	0.00	0,00	0,00
676	cédée Différences sur réalisations	0,00	0,00	0,00
6811	(positives) Dot. amort. Et prov.	90 000.00	112 000.00	112 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 000,00	112 000,00	112 000,00
043	l Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 000,00	112 000,00	112 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (s Total des opérations réelles et d'ordre)		2 504 500.00	3 029 739,00	3 029 739,00

**Chapitre 011** : charges à caractère général : **2 Abstentions (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)**

**Chapitre 012** : charges du personnel : **voté à l'unanimité**

**Chapitre 014** : Atténuation de produits : **2 voix contre (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)**

Comme évoqué lors du Débat d'Orientations Budgétaires, sur ce chapitre est inscrite la somme de 30 000 euros relative au prélèvement notifié par l'Etat au titre des logements sociaux manquants – Prélèvement issu de la l'article 55 de la Loi sur la Solidarité et le Renouvellements Urbains.

Le prélèvement est de près de 250 euros par logement manquant.

M. DARRAGON précise que des chantiers seront livrés prochainement (SIP rue des Aubrétiats cette année et OPAC rue du 8 mai l'année prochaine), ce qui induira une remontée de notre taux de logements sociaux.

M. DENANCY demande si les anciens logements de la gendarmerie route de Normandie sont comptabilisés dans notre contingent.

M. HEMART précise que ces logements ont été vendus. De ce fait, ils ne le sont pas.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité conteste, non pas le fond mais la forme de la mise en œuvre de ce prélèvement (ndlr : décision reçue en février 2018 et 1<sup>ère</sup> échéance pour le prélèvement dès le 1er mars !)

M. le Maire rappelle qu'il a sollicité la protection juridique afin de vérifier la légalité de la procédure et éventuellement de la contester.

**Chapitre 65** : Autres charges de gestion courante : **voté à l'unanimité**

**Chapitre 67** : charges exceptionnelles : **voté à l'unanimité**

**Chapitre 042** : opérations d'ordre (dotations aux amortissements) : **voté à l'unanimité.**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT- DETAIL DES RECETTES A2**

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>30 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000.00	45 000.00	45 000.00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes</b>	<b>171 700,00</b>	<b>203 500,00</b>	<b>203 500,00</b>
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
70312	Redevances funéraires	0.00	0.00	0.00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	4 000.00	4 000.00	4 000.00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 000,00	2 000,00	2 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	200.00	500.00	500.00
7067		116 000.00	130 000.00	130 000.00
70688	Redev. services périscolaires et enseign	45 500.00	65 000.00	65 000.00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 013 400,00</b>	<b>1 083 400,00</b>	<b>1 083 400,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	794 000.00	860 000.00	860 000.00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0.00	1 000.00	1 000.00
7321	Fiscalité reversée entre CL	79 400.00	0.00	0.00
73211	Attribution de compensation		79 400.00	79 400.00
73223	Fonds péréquation ress. interco.,commun.		50 000,00	50 000,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	50 000.00	0.00	0.00
7336	Droits de place	14 000.00	16 000.00	16 000.00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>1 185 400,00</b>	<b>1 180 600,00</b>	<b>1 180 600,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	900 000.00	900 000.00	900 000.00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 000.00	37 000.00	37 000.00
74127	Dotation nationale de péréquation	0.00	0.00	0.00
74712	Emplois d'avenir	19 000.00	19 000.00	19 000.00
74718	Autres participations Etat	17 000.00	17 000.00	17 000.00
7472	Participat* Régions	2 000.00	2 000.00	2 000.00
74751	Participat* GFP de rattachement	36 000.00	36 000.00	36 000.00
7476	Participat* CCAS		7 200.00	7 200.00
7478	Participat' Autres organismes	120 000.00	120 000.00	120 000.00
74631	Dotat* unique compensat* spécif. TP	400.00	400.00	400.00
74832	Attribution du fonds départemental TP	14 000.00	0.00	0.00
74833	Etat • Compensation CET (CVAE et CFE)	0.00	0.00	0.00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	5 000.00	2 000.00	2 000.00
74835	Etat • Compens. exonérat* taxe habitat'	35 000.00	40 000.00	40 000.00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>104 000,00</b>	<b>125 950,00</b>	<b>125 950,00</b>
752 758	Revenus des immeubles	101 950.00	122 950.00	122 950.00
	Produits divers de gestion	2 050.00	0 000.00	0 000.00
TOTAL » RECETTES DE GESTION DES SERVICES (		2 504 500,00	2 638 450,00	2 638 450,00
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
761 764	Produits de participations	0.00	0.00	0.00
	Revenus valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	0.00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7718 775	Autres produits except. opérat* gestion Produits	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 504 000,00	2 638 450,00	2 638 450,00
042	Opéra f ordre transfert entre sections (0) (7)	0,00	4 000,00	4 000,00
776 7785	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
043	Opéra f ordre Interieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		2 504 000,00	2 642 450,00	2 642 450,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 387 289,00  
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 029 739,00

**RECETTES :**

**Chapitre 013** « atténuations de charges » : **voté à l'unanimité.**

**Chapitre 70** : Produits services, domaine et ventes div : **voté à l'unanimité.**

**Chapitre 73** : Impôts et taxes : **2 voix contre (ensemble avec la Gauche pour Salouël).**

**Chapitre 74** : Dotations et participations : **2 abstentions.**

**Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante : **voté à l'unanimité.**

**SECTIONS D'INVESTISSEMENT :**

Les sections d'investissement s'équilibrent à la somme de 1 711 470,00 euros.

**RECETTES :**

Les recettes d'investissement sont votées à l'unanimité :

		Crédits reportés	BP 2018	TOTAL BP 2018
	001-01 * Excédent d'investissement reporté	1 298 216 €		1 298 216 €
1068	1068-01 *Excédent de fonctionnement capitalisés		235 000 €	235 000 €
10	<b>dotations, fonds divers et réserves</b>			
	10222-01 *FCTVA		40 000 €	40 000 €
	10226-01 *Taxe d'aménagement		2 000 €	2 000 €
13	<b>Subvention d'investissement</b>			
	1321-212-P60 * PACTE (menuiseries école)		12 578 €	12 578 €
	1321-212-P60 *DETR (menuiseries école)		11 676 €	11 676 €
040	<b>Opération d'ordre</b>			
	040-01 * amortissements des immobilisations		112 000 €	112 000 €
		1 298 216 €	413 254 €	1 711 470 €

		Crédits reportés	BP 2018	Total BP 2018
16	16818-01 * capital des emprunts		40 850 €	40 850 €
20	202-01 * frais liés à l'élaboration de documents d'urbanisme	1 800 €	5 000 €	6 800 €
	2031-01 * frais étude		5 000 €	5 000 €
204				
	2041512-01 * fonds de concours blocs vestiaires golf	20 200 €	- €	20 200 €
	2041512-821 * fonds de concours (reliquat rue des Moutiers)	106 000 €	- €	106 000 €
	2041512-821 * fonds de concours route de Rouen	240 000 €	189 000 €	429 000 €
21				
	2111-01 * terrains nus	315 580 €		315 580 €
	2115-01 * acquisitions foncières	115 820 €		115 820 €
	21568-821 * borne à incendie (x2) Rte Canty et Rue 8 Mai	5 000 €		5 000 €
	2138-01 * immeuble 5 rue Pasteur	20 000 €		20 000 €
	2188-823 * installation de bornes - abords crèche PP		1 200 €	1 200 €
	<b>Ateliers municipaux</b>			
	2182-020 * remplacement véhicule Jumper	30 000 €		30 000 €
	2182-823 * remplacement tracteur		30 000 €	30 000 €
	2188-020 * chauffages de garage (soufflerie)		750 €	750 €
	2188-823 * récupérateurs d'eau 5600l		3 200 €	3 200 €
	2188-823 * séccateur électrique		1 200 €	1 200 €
	2188-020 * outillages		1 000 €	1 000 €
	2188-823 * canisites (x2)		600 €	600 €
	2188-821 * filet terrain street hockey		5 400 €	5 400 €
	2135-823 * aménagement jardin des senteurs		2 000 €	2 000 €
op.15	<b>Eglise</b>			
	21318-020 *travaux de grosses réparations		35 000 €	35 000 €
op.42	<b>Crèche Petit Prince</b>			
	21318-64 *création d'une descente d'EP		1 600 €	1 600 €
op.43	<b>Signalétique</b>			
	2152-821 * fournitures voirie	3 900 €		3 900 €

		Crédits reportés	BP 2018	Total BP 2018
op.47	<b>Eclairage Public</b>			
	2315-814 * programme candélabres (led)	30 000 €	20 000 €	50 000 €
	2315-814 * extension réseau BT (les ruelles)		50 000 €	50 000 €
	2315-814 * illuminations de noël		8 000 €	8 000 €
op.50	<b>Salle des Tilleuls</b>			
	21318-30 * menuiseries extérieures	2 200 €		2 200 €
op.56	<b>Centre de Loisirs</b>			
	2184-421 * aménagement garderie (+6ans - étage)		2 500 €	2 500 €
	2188-421		2 000 €	2 000 €
	<b>Groupe scolaire</b>			
op.60				
	2135-212 * pose d'un film occultant classes sur rue		890 €	890 €
	2184-212 * mobilier (classes école)		3 000 €	3 000 €
	2184-212 * mobilier (sièges ATSEM)		900 €	900 €
	2188-212 * sanitaires classes maternelles (fontaine)		2 450 €	2 450 €
	2188-212 * autolaveuse		2 500 €	2 500 €
	2188-212 * chariot de nettoyage (classes maternelles)		400 €	400 €
	21312-212 * sécurisation nur cour maternelle		4 700 €	4 700 €
	21312-212 * menuiseries extérieures( dt chassis toits matern.)	27 000 €	38 000 €	65 000 €
op.61	<b>Mairie</b>			
	2313-020 * refecion de la toiture	62 000 €		62 000 €
	2184-020 * drapeaux Mairie (Salle d'Honneur)		350 €	350 €
	2183-020 * Logiciel Etat civil (mise en compatibilité COMEDEC)		8 000 €	8 000 €
	2183-020 * numérisation actes état civil		3 000 €	3 000 €
	2183-020 * Matériel info (moniteurs)		900 €	900 €
op.62	<b>Salle des Events</b>			
	2184-30 * tables		3 500 €	3 500 €
	2188-30 * chariot de nettoyage		300 €	300 €
op.66	<b>Crèche Nid d'abeilles</b>			
	21318-64 * sécurisation porte d'entrée		5 000 €	5 000 €
	2135-64 * installation sanitaires adaptés		1 900 €	1 900 €
op.68	<b>Travaux de voirie</b>			
	2315-821 * résidence intergénérationnelle	94 000 €		94 000 €
	2315-821 * rue Pasteur : création de noues	40 000 €		40 000 €
	2315-821 * programmation 2018 allée du commerce		42 000 €	42 000 €
	2315-821 * création d'un parking avenue JJ	35 000 €		35 000 €
op.73	<b>Cimetière communal</b>			
	2315-026 * reprises concessions et aménagement des allées	25 000 €	11 000 €	36 000 €
020	020-01 * dépenses imprévues		880 €	880 €
040	<b>Opération d'ordre</b>			
	21380-020 * atelier : construction d'un abri		4 000 €	4 000 €
		1 173 500 €	537 970 €	1 711 470 €

Le Budget Primitif 2018 est **VOTE 2 VOIX CONTRE (Ensemble avec la Gauche pour Salouël)**

Le groupe Ensemble avec la Gauche pour Salouël estime que l'investissement pour le projet de création des places de stationnement avenue Jean Jaurès est excessif eu égard au nombre de places.

M. DARRAGON rappelle qu'il s'agit de crédits reportés et que ce projet a été accepté à l'unanimité des membres.

## 7. Vote des taux d'imposition 2018 :

Monsieur le Maire propose de voter les taux identiques à ceux de l'année dernière, ce qui donnerait pour 2018 :

Taxe d'habitation :	10,33%
Taxe foncière (bâti) :	15,42%
Taxe foncière (non bâti) :	33,87%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **2 VOIX CONTRE (ensemble avec la Gauche pour Salouël), VOTE** les taux ci-dessus indiqués.

M. le Maire rappelle que, malgré la hausse votée l'année dernière, notre ville est respectivement au 9<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> rang du classement des 33 communes membres de d'Amiens Métropole pour la TH et la TPB.

M. COURTOT estime que cette information devrait être diffusée davantage. Eu égard aux difficultés rencontrées par d'autres communes, les taux communaux sont acceptables.

## 8. Tarif pour le séjour Ados

Monsieur le Maire propose de mettre en place un tarif spécial pour le séjour Ados à destination des jeunes fréquentant le Centre de Loisirs.

En effet, cette année, afin de mobiliser d'avantage les jeunes de la commune, il leur sera proposé un « passeport Ados » composé de multiples activités, classées en fonction de leur attractivité.

Ainsi, il sera constitué des carnets dits « 2 abeilles » ou « 3 abeilles ».

M. le Maire propose de fixer **par carnet** les tarifs suivants :

Q < 400.01	15 €
400.01 < Q < 900.01	18 €
900.01 > Q	21 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité, VOTE** les tarifs ci-dessus indiqués.

## 9. Subventions aux associations :

M. le Maire propose d'affecter les crédits suivants à l'article 6574 025 « subventions de fonctionnement aux associations » :

Association :	Montant :
Comité des Fêtes :	6 500 €
Comité des Anciens :	7 068 €
TOTAL :	13 568 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **ACCEPTE** d'affecter les crédits proposés.

## 10. Contrat de maintenance pour l'éclairage public :

M. le Maire propose, après avis favorable de la commission des Finances réunie le 3 avril 2018, de renouveler le contrat de maintenance de l'éclairage public pour l'année 2018, d'un montant de 13 800 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal **ACCEPTE** de renouveler le contrat présenté et **AUTORISE** M. le Maire à le signer.

## 11. Caisse d'Allocations Familiales de la Somme : Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour la structure ALSH :

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme favorise l'accès des structures aux familles allocataires par le versement d'une subvention de fonctionnement « Aide au fonctionnement à la structure » des ALSH.

Cette aide vient compléter les autres aides versées par la CAF comme la prestation de service au titre du fonctionnement des structures.

A ce titre, M. le Maire propose de mettre en place une convention avec la CAF pour définir et encadrer les modalités d'intervention et de versement de cette aide. Il présente la convention à intervenir au Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention présentée.

## 12. Présentation d'une offre de complémentaire santé communale :

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a été démarché par le Groupe AXA Assurances proposant la mise en place d'une « complémentaire santé communale » destinée aux administrés. La compagnie d'assurances précise que les habitants pourraient bénéficier d'un tarif négocié pour leur commune. Ainsi, ils pourraient profiter de réductions sur les cotisations.

M. le Maire précise que si le conseil municipal est d'accord pour mettre un tel projet en place sur la commune, l'exclusivité ne sera pas réservée à AXA Assurance, d'autres compagnies d'assurances pourront elles-aussi, faire une offre.

Après en avoir délibéré,

**3 VOIX POUR (Mme SELLIER + pouvoir, M. COURTOT)**

**19 VOIX CONTRE,**

**2 ABSTENTIONS (MM HEBERT et BON)**

La Commune, en confiant son image, deviendrait garante d'AXA auprès de la population démarchée. Le Conseil Municipal estime que la commune n'est pas compétente en matière de protection sociale.

Le Conseil municipal rejoint l'avis de la commission des finances et **REFUSE donc** cette proposition.

### **13. Rétrocession de voirie rue des Bruyères et rue des Mahonias à la commune :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a été sollicité par la Société Immobilière Picarde pour la rétrocession de voirie rue des bruyères et des mahonias. Les logements, propriété de la SIP vont être mis à la vente.

M. le Maire présente le plan lié à ce projet et précise que certaines parcelles seront intégrées dans les parcelles vouées à l'accession à la propriété.

En ce qui concerne les espaces verts à rétrocéder à la commune, ceux-ci donnent accès aux habitations. Une des parcelles permet l'accès à l'avenue du golf et facilite ainsi l'accès aux abribus.

La commission « Bâtiments – Voiries et Urbanisme », a émis un avis favorable lors de la commission du 4 avril dernier.

M. le Maire demande l'avis du Conseil municipal sur ce point.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil municipal **AUTORISE**, la rétrocession des voiries et espaces verts appartenant à la SIP, conformément au projet de découpage parcellaire présenté, à la Commune et **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **14. Questions orales :**

Aucune question déposée.

Séance levée à 22 H 54.